



Le siège de l’Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes inauguré (ARCEP) à Lomé

La future Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose dorénavant de son siège, un joyau de style contemporain. Situé dans le nouveau pôle administratif de Lomé non loin de l’Office Togolais des Recettes (OTR), le bâtiment a été inauguré ce mercredi 07 août par le Premier Ministre Komi Sélom Klassou en présence de la Ministre Cina Lawson en charge des Postes, de l’Economie Numérique et des Innovations Technologiques.

Après près de 60 mois de travaux pour un coût total de 2,2 milliards de F CFA sur un financement propre de l’ART&P, le nouveau siège social de l’ARCEP abritera également des équipements ainsi que le personnel de l’Agence Nationale du Spectre et des Radiofréquences (ANSR).

D’une superficie totale de 6200 m² avec une emprise au sol de 1100 m², cet édifice de R-1 à R+5, soit 7 niveaux comprend des bureaux, une salle de conférence, plusieurs salles de réunions, une salle du Comité de direction ainsi que des locaux techniques.

« Cette transformation vise à mieux prendre en compte les

mutations et répondre aux enjeux et défis qui se sont opérés dans le secteur des télécommunications », a indiqué la ministre Cina Lawson.

Il faut rappeler que l'ARCEP a été créée par la loi sur les Communications Electroniques (LCE) n°2012-18 du 17 décembre 2012 pour appliquer la réglementation des secteurs des postes et des communications électroniques pour se substituer à l'ART & P, opérationnelle depuis 2000.

David S.